Régime de pensions du Canada et Cour fédérale-Loi

je vais avoir 6 p. 100 de plus. Alors, on me dit: Je vais avoir, à 66 ans, \$515.28. Monsieur le Président, il dit: Là, j'ai \$29.17 par mois, \$350 de plus, si j'attends à 66 ans. Mais ce que les gens ne disent pas—et je pense qu'il n'y a pas un député qui va conseiller à ses concitoyens ou concitoyennes d'attendre à 66 ou 70 ans pour retirer sa Régie des rentes—c'est qu'il faut que la personne accepte, pendant une année, à 65 ans, de se priver de son revenu de \$486 par mois . . Pour avoir des gains de \$350 pour une année, elle doit accepter de perdre \$5,833, argent qu'elle va laisser dans les coffres du gouvernement.

Monsieur le Président, on met quoi dans un projet de loi qui est du «bluff»? Il n'y a pas un avantage à moins qu'un citoyen très riche, pour des raisons d'impôt, va dire: Je ne retirerai pas mes rentes tout de suite parce que mon niveau d'imposition va être élevé. Mais, monsieur le Président, on ne légifère pas pour les plus riches.

Imaginez-vous, je vais vous donner un exemple de quelqu'un qui attend un an, au lieu de prendre sa retraite à 65 ans, il va retirer ses rentes du Québec, il dit: Je les retire à 66 ans. Il perd \$5,800 pour en gagner \$340 l'année suivante. Mais celui qui dit, selon l'offre que le gouvernement dit: Écoutez, cela va être plus souple entre 60 et 70 ans. En bas de 65 ans, vous perdez 6 p. 100 par année, 30 p. 100 en cinq ans. On vous enlève \$1,749 pour l'année et par année, puis cela toute votre vie parce que vous êtes indexé toute votre vie au montant le plus bas que vous avez obtenu la première fois.

Mais là on vous dit en même temps dans la publicité, et le premier ministre va sûrement se féliciter à la fin de la session, après les scandales que l'on connaît, d'avoir réussi à passer deux bons projets de loi pour les retraités. Regardez ce qui arrive, si vous écoutez le message du gouvernement conservateur. Vous prenez votre retraite, vous retirez, vous pouvez toujours prendre votre retraite, mais vous retirez du Régime des rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada à l'âge de 70 ans. Cela veut dire qu'à l'âge de 70 ans, au lieu d'avoir des prestations de \$486.11, vous allez avoir \$631.94. Centquarante-cinq dollars de plus par mois. Mais il faut vous priver pendant ces cinq années de \$29,000 de revenus que vous allez laisser dans la caisse pour avoir un gain de \$1,749 par année.

Monsieur le Président, cela n'a pas d'allure, puis cela n'a pas de bon sens de mettre dans un projet de loi une chose que personne ici va recommander à quelqu'un. Est-ce qu'il y a quelqu'un, lorsqu'une personne âgée va aller dans le bureau du député, du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) . . . elle s'en va voir, elle a 65 ans, puis elle a besoin d'un conseil. Elle dit: Est-ce que je dois retirer, j'ai mon régime de pensions privé, puis là vous avez passé une nouvelle loi, monsieur le ministre? Maintenant, je n'ai pas trop besoin d'argent tout de suite, je peux «arriver», alors est-ce que je suis mieux de faire un placement comme vous l'avez dit, de laisser ma pension du Canada là, puis d'attendre à l'âge de 70 ans, puis je vais avoir 30 p. 100 de plus? Alors cela est intéressant. Est-ce que c'est comme à la banque? Le ministre sera-t-il capable honnêtement, sincèrement de dire à cette personne: Oui, Madame, la loi vous dit: Laissez votre argent là, vous allez avoir 30 p. 100. Cela n'est pas vrai. Le ministre ne peut pas me dire qu'il va dire à quelqu'un: Privez-vous de \$29,000 de revenu, laissez-le dans le fonds, puis on va vous donner \$1,700 de plus. Cela n'est pas possible, cela n'est pas logique,

monsieur le Président. C'était inacceptable au Québec. C'est le PQ qui a passé une loi comme cela. Très peu de personnes prennent cela. C'est de la poudre aux yeux. C'est du camouflage, monsieur le Président. C'est le problème de ce gouvernement-là. C'est la même chose au niveau du calcul des partages de séparation des couples.

L'autre fois, le ministre proposait une loi sur l'allocation au conjoint, aux veufs et aux veuves, il a fait de la discrimination relativement aux célibataires, séparés ou divorcés. Là, il veut se reprendre, il fait de quoi et il donne plus d'argent à la personne qui s'est séparée qu'à celle qui ne s'est pas séparée ou qui est veuve.

Monsieur le Président, cela est fait sans suite, sans logique, sans réflexion. Cette loi-là, les députés de l'Opposition, le NPD va vous le dire, l'Opposition officielle libérale et mêmes les députés conservateurs ont été bousculés pour accepter de passer ce projet de loi. C'est vrai qu'il y a des améliorations.

Mais, monsieur le Président, y a-t-il un député conservateur...

M. Ricard: Quelle amélioration?

M. Malépart: Y a-t-il un député conservateur, et c'est justement le député de Laval (M. Ricard), est-ce que ce député est capable de me dire que lorsqu'un homme de 65 ans va aller dans son bureau de député et qu'il va dire: Écoutez, vous, vous êtes expert, vous avez voté pour une loi, vous avez dit que c'était très bien, c'était dans un communiqué de presse, est-ce que je ferais mieux d'attendre à l'an prochain pour retirer de la Régie des rentes? Si on me posait la question, je dirais: retire-la tout de suite parce que tu laisses \$5,000 au gouvernement pour gagner \$340. A moins d'être un exploiteur, un exploiteur du gouvernement qui va dire à un de ses commettants...

Mais, monsieur le Président, si on sait que chacun individuellement d'entre nous va être prêt à conseiller la personne différemment de ce qu'on offre, mais pourquoi faire de l'hypocrisie et mettre cela dans un projet de loi? Pourquoi le ministre a-t-il accepté que cette chose-là soit mise là? Pourquoi n'a-t-il pas dit, comme mon collègue le mentionnait tantôt, chez les gens entre 60 et 65 ans, pourquoi ne pas leur avoir laissé le même montant? Pourquoi pénaliser une personne \$340.28 par mois, monsieur le Président? Y a-t-il quelqu'un qui peut vivre . . . ? Alors, regardez ce qui va arriver! Les coffres des gouvernements vont augmenter parce que ce sont des hausses d'impôt déguisées, le ministre va dire: Non, mais c'est la cotisation à la Régie des rentes. Mais les gens n'ont rien en retour. Or, des millions et des milliards vont rentrer dans les coffres, on prête cela aux gouvernements provinciaux, les gens ne remboursent pas, est-ce qu'on continue à augmenter les cotisations? C'est la roue qui tourne et ça continue.

En plus, les gens qui dépendent du bien-être social au Québec ont \$456 par mois, c'est payé 50/50, fédéral-provincial. Là, on les force à retirer de la Régie des rentes parce que ces gens-là ont payé. Disons le maximum: \$340. Là, on enlève les \$340 du \$456, la personne est toujours pauvre. L'administration se promène, le gouvernement fédéral se sauve d'un bord puis de côté. Monsieur le Président, ce n'est pas de cela dont les gens ont besoin. Les gens qui sont dans la misère ont besoin des personnes ici qui se penchent et qui travaillent pour améliorer les choses. Je sais que le ministre, le gouvernement, peu